



CSA-D - Lundi 12 juin 2023 Compte-rendu

Lecture des déclarations liminaires : lire la nôtre.

Réponses IA suite aux déclarations liminaires

- Elle émet le vœux d'une carte scolaire la plus équitable possible.
- Gestion de la carte scolaire avec la ville de Niort : certaines écoles ont de la place et devront accueillir les potentielles inscriptions à venir. Les familles devront inscrire leur enfant selon des « patates » dessinées sur la carte de la ville de Niort. « On n'a pas les moyens de faire des ouvertures là où il y a des creux par ailleurs. »
Problème : les moyens d'inscription différents à Niort : les inscriptions se font dans les écoles or les services administratifs devraient faire ces inscriptions. La ville de Niort n'utilise pas ONDE ! L'IA travaille avec les élus de la ville de Niort pour sortir de cette situation insatisfaisante. Les progrès sont attendus et semblent être en cours.
- L'IA annonce : « On va travailler avec des tableaux de transparence qui donneront les prévisions et les réalités des inscriptions pour l'année prochaine. » On a des écoles qui fluctuent beaucoup d'une année sur l'autre et avoir l'historique de 2 à 3 années permettra de faire des choix en complète transparence. La question n'est pas d'incriminer qui que ce soit dans ces fluctuations qui sont imprévisibles mais de mieux comprendre les variations des effectifs.

L'IA a tenu les engagements pris par son prédécesseur : pas de fermeture l'année suivant la fusion. Elle réfléchira en revanche pour la rentrée 2024 en fonction des effectifs réels sur les cas précis de fusion d'écoles.

Les situations à l'étude : un nouveau tableau est distribué en séance.

- Les fermetures qui sont levées, le sont pour des raisons d'effectifs en hausse et/ou par des réorganisations pédagogiques intenable.
- L'IA redit sa volonté de ne pas vouloir accorder de décharge dérogatoire à la direction d'école malgré notre demande répétée. Dans un souci d'équité. **Nous le regrettons fortement.**

5 Fermetures proposées en juin : **si les effectifs parlent souvent d'eux-mêmes, nous pensons que certaines fermetures vont accentuer les difficultés sur le terrain et ces difficultés sont connues. Nous ne pouvons nous satisfaire de ces fermetures après mouvement obligeant des collègues à abandonner leur poste sans pouvoir participer à la phase régulière du mouvement intra-départemental.**

- *Niort Jean Macé Mat*
- *Coulon Mat*
- *La Peyratte Elem*
- *Mauzé Thouarsais Prim*
- *Loretz D'Argenton Prim*

3 Annulations des fermetures de Mars (réouverture) :

- Brioux S/ Boutonne Mat
- Villiers en Plaine Mat
- Cerizay Pérochon Elem

Nous nous satisfaisons du choix de l'IA du maintien de poste sur ces trois écoles. Nous avons dès mars dernier dit notre opposition à ces fermetures (vote contre) et en particulier celle de Cerizay en REP qui se jouait à 3 élèves près.

Situations particulières :

Pamproux est sorti du RPI – les autres communes restent dans le RPI

Champdeniers : Ouverture conditionnelle de la 8^{ème} classe est maintenue et devient ferme.

Surin : les deux ouvertures sont confirmées.

Beugnon-Thireuil / Le Busseau : incohérence territoriale à retravailler (Communauté de communes / circonscription) – L'IA s'engage à mieux connaître le territoire départemental pour la carte scolaire de l'année prochaine.

Rq : L'inspectrice d'Académie s'engage à aller dans 2 écoles par semaine dès la rentrée prochaine.

Comptage rentrée :

- RPIC Secondigny – Le Retail
- Jean Macé Niort
- Les Brizeaux Niort
- Fressines
- RPIC La Mothe Saint Héray
- Mauzé-Thouarsais

Nous dénonçons les fermetures qui pourraient avoir un effet bénéfique pour les écoles privées voisines ! Les IPS parlent et nous craignons que les classes surchargées invitent les parents à se retourner vers l'enseignement privé. L'IA s'engage à travailler sur la mixité scolaire en forçant la clé de cette ségrégation territoriale qui existent sur des écoles très proches.

Reste de postes et créations diverses :

- 4 postes de brigade sont créés : **nous nous satisfaisons de ces choix car les besoins en remplaçants ont manqué cette année encore. Pour assurer l'ensemble des besoins et le maintien de la formation sur temps de classe, ces 4 postes amélioreront les difficultés.**
- Il reste 2 postes sous le coude pour septembre. **Nous pensons que la réserve est maigre et certainement insuffisante au regard des 6 comptages en septembre.**

Vos représentants de l'UNSA-Éducation se sont abstenus lors du vote de la carte scolaire telle que présentée par l'IA. Nous ne pensons pas que cette carte scolaire soit pleinement

satisfaisante, seulement c'est le fruit de la dotation négative dont le département doit s'acquitter. C'est la raison pour laquelle nous avons votés contre en mars. Les propositions de l'IA restent injustes pour les collègues et les écoles qui sont frappés de fermetures de poste, mais les abandons de fermetures, les propositions d'ouverture et le souhait de l'IA de revoir 6 situations est un signe positif pour lesquels nous ne souhaitons pas nous opposés.

Questions diverses

Temps partiels :

- 218 demandes – 191 accordés / 95 de droit - 123 sur autorisation (27 refusés)
- Critères d'acceptation : situation médicale pour accompagnement ; accompagnement d'un enfant / personne aidante / situation sociale prise en considération. L'IA propose que des critères transparents soient définis en GT et connus en amont de la demande sur autorisation. Quand les collègues ont besoin de temps pour assurer leur travail, l'IA a été à l'écoute. Par exemple : refus pour convenance personnelle.

Les autres questions RH seront traitées lors de la prochaine CAPD. L'IA souhaite que toutes ces questions soient abordées lors de l'instance spécifique aux personnels. Une CAPD est prévue, mais pas de date arrêtée à ce jour. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Fusion : pas de visibilité pour l'année prochaine ; les situations ne sont pas encore connues.

Point sur le remplacement :

- Avril : 83,55% de remplacement.

Sur l'année : 27 470 ½ journées en besoin et 23 382 remplacés soit 85,12% de taux de remplacement. **Les 4 postes proposés à l'ouverture sont ainsi justifiés au regard de ces chiffres.**

Évaluations nationales :

- Les évaluations nationales dès la rentrée pour les CM1.